Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2015

Vous êtes cordialement invités à une table ronde sur le sujet :

Tous pour la musique !

Quel est l'avenir de la musique ?

au siège de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
(salle de conférence de l'OMPI)

le 21 avril 2015
de 17 heures à 18 h 30

La table ronde, présidée par le Directeur général de l'OMPI, M. **Francis Gurry**, permettra d'examiner différentes perspectives sur l'avenir de la musique dans l'environnement numérique, avec des acteurs de l'industrie musicale mondiale.

OMPI
ORGANISATION MONDIALE DE LA **PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Participants :

Chris Ancliff est devenu avocat-conseil au sein du Warner Music Group (WMG) en 2009. M. Ancliff est responsable des affaires juridiques et commerciales du groupe en dehors des États-Unis d'Amérique et travaille en collaboration étroite avec les filiales de WMG chargées de la musique enregistrée et de l'édition musicale en Europe, Asie et Amérique latine. M. Ancliff a débuté sa carrière chez Linklaters avant de rejoindre, en 1993, PolyGram International, où il a dirigé le service juridique de la division marketing pour la musique populaire, puis les opérations relatives aux spectacles cinématographiques. En 1998, il est devenu vice-président des affaires juridiques et commerciales auprès d'EMI International, puis avocat-conseil du groupe EMI en 2007. Au cours de ses 11 années au sein d'EMI, M. Ancliff s'est chargé de tous les aspects des affaires juridiques et commerciales de l'entreprise, y compris les fusions et acquisitions, les négociations concernant les artistes, les procédures judiciaires et les questions relatives à l'industrie musicale.

Didier Awadi est un pionnier du mouvement rap sur la scène hip-hop africaine. Né à Dakar (Sénégal) et avec des racines au Bénin et à Cabo Verde, M. Awadi a connu, en solo et avec ses groupes *Syndikat* et *Positive Black Soul*, un succès qui s'est étendu bien au-delà de l'Afrique de l'Ouest. Lauréat du prix *RFI Musiques du monde* en 2003, M. Awadi a offert au rap francophone ouest-africain une place sur la scène musicale mondiale, avec de nombreux albums novateurs qui ont connu le succès en Europe et aux États-Unis d'Amérique. Devenu DJ et rappeur au milieu des années 80, M. Awadi, fasciné par le rap américain, s'est inspiré de cette musique pour ses propres productions, en y intégrant des éléments de la culture africaine et des messages politiques. M. Awadi est un artiste mais aussi un entrepreneur, un producteur artistique et un réalisateur de films. Il est également à la tête du Studio Sankara.

Bendik Hofseth est compositeur, saxophoniste et chanteur. Il compte 11 CD à son actif et a créé de nombreux morceaux pour le cinéma, la télévision et des concerts, mêlant plusieurs styles et ensembles musicaux. Il a été membre du mythique groupe de jazz américain *Steps Ahead* et a collaboré avec le guitariste britannique John McLaughlin, le guitariste malgache D'Gary, la compositrice-interprète américaine Rickie Lee Jones, le musicien sud-africain de jazz, fusion et mbaqanga Ray Phiri et le virtuose indien de flûte classique Hariprasad Chaurasia. Il a participé à des centaines d'enregistrements avec des musiciens du monde entier. Trois concerts de saxophone ont été écrits spécialement pour lui. M. Hofseth est actif au sein du conseil d'administration des sociétés de gestion collective TONO et NcB et il est depuis de nombreuses années président du Conseil international des créateurs de musique (CIAM). Il est professeur de musique à l'Université d'Agder en Norvège.

Tous pour la musique !

Lee Knife est directeur exécutif de la Digital Media Association (DiMA), une organisation commerciale américaine établie à Washington qui représente des sociétés dans le domaine des médias numériques, notamment iTunes d'Apple, Amazon, Google/YouTube, Microsoft, Pandora, Rhapsody, Live 365 et beaucoup d'autres. En 2005, M. Knife est devenu avocat-conseil et directeur des affaires juridiques et commerciales au sein de l'association DiMA. En tant que directeur exécutif, il est chargé de tous les aspects des activités de l'association, qu'il s'agisse de superviser les efforts déployés par les groupes de pression et dans le domaine législatif, de témoigner devant le Congrès et les organismes gouvernementaux américains sur des questions relatives au droit des médias, des technologies et du droit d'auteur, ou de s'occuper du recrutement des membres et des questions administratives. M. Knife continue d'apporter ses compétences dans le cadre des négociations et de l'arbitrage relatifs aux redevances sur les enregistrements sonores et les compositions musicales aux États-Unis d'Amérique et dans le monde entier. Avant d'entrer à la DiMA, M. Knife a travaillé pendant près de 20 ans dans le droit du divertissement à New York, essentiellement dans l'industrie musicale. Il a été cadre dirigeant pour les affaires juridiques et commerciales au sein de plusieurs grandes maisons de disques, notamment EMI, BMG et Polygram mais aussi chez Sanctuary Records, une grande maison de disques indépendante qui offrait des services complets, notamment des services de gestion, de production, d'enregistrement et de distribution aux artistes.

Alexandre Lombard est étudiant en Master de droit à l'Université de Genève. Il présente le point de vue des consommateurs sur les avantages et les inconvénients des modes de diffusion actuels de la musique. Il a un profond intérêt pour la propriété intellectuelle et les nouvelles technologies, en particulier les questions juridiques liées à l'Internet, notamment la liberté d'expression, les données personnelles et la confidentialité en ligne.

Susana Rinaldi a été décrite comme l'une des "plus grandes chanteuses de tango de notre époque". Mme Rinaldi a débuté sa carrière de chanteuse de tango en 1967 à La Botica del Angel, le premier café-concert de Buenos Aires. Elle a sorti son premier album la même année. En 1976, elle s'est installée à Paris et s'est produite dans les principales salles parisiennes, ainsi qu'à l'UNESCO sur invitation du violoniste Yehudi Menuhin, alors président du Conseil international de la musique de l'UNESCO. De 1979 à 1990, Mme Rinaldi a donné beaucoup de concerts et, en 1992, elle a été nommée Ambassadrice de bonne volonté par l'UNESCO. Elle œuvre avec ferveur à la défense des droits de l'homme dans le monde entier. Depuis 2004, Mme Rinaldi est directrice des relations internationales et vice-présidente de l'Association argentine des interprètes (AADI). Depuis octobre 2014, elle est ministre et attachée culturelle de l'ambassade d'Argentine en France.

Pour plus d'informations, veuillez contacter
l'**OMPI** à l'adresse **www.wipo.int**

Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone : +4122 338 91 11
Télécopieur : +4122 733 54 28